

toutes les forêts et toutes leurs valeurs dans une optique globale, de préférence au moyen d'un instrument international entraînant des obligations juridiques.

Il est clair qu'on doit continuer le dialogue forestier sur les questions en suspens au delà des délibérations du GIF. Le Canada soutient que des progrès réels ne peuvent être réalisés que par l'établissement d'un comité intergouvernemental de négociation, en reconnaissant qu'il faudra du temps pour arriver à une entente sur ce que devrait contenir une convention sur les forêts.

Comme il est ressorti des délibérations du GIF, le partenariat Nord-Sud, plutôt que la polarisation, est devenu la norme. De plus, notre connaissance collective de l'aménagement forestier durable s'est accrue, particulièrement avec le développement de critères et d'indicateurs de l'aménagement forestier durable mis en oeuvre à l'échelon national, régional et international. La communauté mondiale a maintenant une meilleure compréhension des nombreuses questions complexes et interreliées et, vu ces progrès, est prête à traduire ses engagements verbaux en action. Le Canada est convaincu que la meilleure façon de passer à cette prochaine étape est l'adoption d'un instrument approprié entraînant des obligations juridiques.

Avantages

Un programme forestier intégré et global

À l'heure actuelle, la communauté forestière mondiale reconnaît clairement la nécessité de porter son attention sur toutes les forêts et sur toutes leurs valeurs d'une manière équilibrée et globale. Le manque de coordination entre les institutions et les instruments qui traitent des forêts et qui influent sur elles est particulièrement préoccupant. Plus précisément, le secteur forestier doit forger des liens solides avec les conventions qui touchent à divers aspects des forêts, comme la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification. La meilleure façon d'accomplir cela est de composer avec ces instruments sur une base d'égalité, par l'entremise de conférences des parties.